

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

**FICHE DE COTISATION ANNUELLE
ET D'ABONNEMENT
AU BULLETIN DES "AMIS DE VIENNE"**

NOM :

Prénoms :

Adresse (pour l'envoi du bulletin par la Poste) :

.....

Code postal : **Ville :**

Adresse mail :

TARIFS POUR 2015

**Adhésion annuelle : adhésion individuelle obligatoire pour les sorties, les voyages,
ou les visites organisés par la Société des Amis de Vienne**

10 € par personne - 15 € par couple

Adhésion membre bienfaiteur : à partir de 50 €

Abonnement annuel au Bulletin (*parution trimestrielle*) : 30 €

Soit

Adhésion annuelle (*1 personne*) + 1 abonnement : 40 €

Adhésion annuelle (*couple*) + 1 abonnement : 45 €

Fiche ou copie à retourner, accompagnée du règlement par chèque bancaire ou postal, à l'adresse du siège social : "**Amis de Vienne**" 5, rue de la Table-Ronde - F-38200 Vienne.

ATTENTION !

**TOUTES LES COTISATIONS ET ABONNEMENT
COMMENCENT AU 1^{er} JANVIER**

*Le règlement de la cotisation et de l'abonnement doit être effectué pendant
le premier trimestre (sans omettre les sommes dues à titre antérieur).*

***Faites un effort pour que ce bulletin continue à paraître.
Dès aujourd'hui, envoyez votre règlement.***

MERCI

L'orgue Merklin de Saint-André-le-Bas à Vienne

A Vienne, le 5 août 1912, la paroisse de Saint-André-le-Bas s'adresse aux établissements Michel Merklin et Kühn, pour acquérir un orgue en remplacement de l'harmonium. Le facteur d'orgues propose l'ancien orgue de l'église Saint-Nicolas de Givors construit par Joseph Merklin vers 1860 et qui vient d'être remplacé. L'instrument est alors installé à Saint-André-le-Bas, au fond du chœur au cours de l'été 1913. Il est transporté sur la tribune en 1954. Il est alors muet.

Depuis plusieurs années, les Amis de l'Orgue de Saint-André-le-Bas travaillent à redonner sa voix à cet instrument, le premier construit par Joseph Merklin en région Rhône-Alpes. La restauration a été confiée à Michel Jurine, facteur d'orgues, spécialiste des orgues Merklin. Une première tranche de travaux a été effectuée en 2008-2010, la seconde en 2012-2015. L'orgue sera ensuite remonté dans l'église Saint-André-le-Bas.

Après un bref historique des positions du diocèse de Lyon, toujours suivies par le diocèse de Vienne, quant à l'utilisation de l'orgue dans la liturgie, nous dresserons un portrait de Joseph Merklin, « facteur d'orgues européen »¹. Nous ferons enfin le descriptif de cet orgue et des travaux de restauration.

I - « *Ecclesia Lugdunensis non utitur organis* »

Lyon, capitale des Gaules, ne possède aucun orgue ancien. « ... Il est en effet établi avec une certitude presque totale qu'il n'y eut aucun orgue à Saint-Jean avant 1841, date à laquelle le cardinal de Bonald décida d'acquérir un petit instrument. »²

Divers récits et témoignages à partir du XVI^e siècle et notamment après le concile de Trente soulignent ce qui devient une anomalie. « En 1563, le polémiste Lindanus félicitait les églises de Lyon d'avoir proscrit de leurs offices le fracas des trompettes, les beuglements des instruments cornus et autres stridences. Un siècle plus tard, le cardinal Bona affirmait que l'Église de Lyon était seule à refuser l'orgue avec la chapelle pontificale. »³

1 - Voir M. Jurine, *Joseph Merklin, facteur d'orgues européen. Essai sur l'orgue français au XIX^e siècle*, Paris éd Klincksieck, 1990, 3 tomes.

2 - Jean-Marc Baffert, « Les orgues de Lyon du XVI^e au XVIII^e siècle », *Cahiers et Mémoires de l'orgue*, n°11, 1974-1975, p. 3.

3 - *Ibidem* p. 3.

Jean-Marc Baffert met en perspective, avec ce rejet de la présence de l'orgue, les représentations sculptées des orgues puisées dans les éléments de la statuaire médiévale de la cathédrale Saint-Jean et de l'église Saint-Paul à Lyon ; trois représentations d'anges musiciens porteurs de petits orgues sont visibles, en couronne sur la voussure du grand portail de Saint-Jean, en ornementation de l'une des chapelles du côté gauche de la Primatiale, et à l'entrée de la chapelle de la Paix de l'église Saint-Paul, datant de 1493. Une quatrième représentation, bien différente, apparaît dans un des médaillons sculptés au début du XIV^e siècle, au portail droit de la cathédrale, dans laquelle un poisson vomit un organiste porteur d'un petit orgue de quatorze tuyaux. Jean-Marc Baffert suggère que l'orgue est associé à « la séduction et la luxure » : « L'orgue ne pouvait être pur qu'à la cour céleste, joué par des anges ; il ne devait donc pas, ici-bas, servir à la louange de Dieu. »⁴. « Les chanoines de Saint-Jean se faisaient en effet un point d'honneur à chanter l'office par cœur et sans accompagnement instrumental⁵ », invoquant le rite lyonnais selon eux institué par l'Église fondée par saint Pothin et saint Irénée. J M Baffert y voit la haine farouche de toute espèce de nouveauté. Il souligne par ailleurs la volonté des chanoines de Saint-Jean de voir leur exemple suivi par toutes les églises du diocèse et cite : « Ne voulons autre chant, autres choses nouvelles ni autres cérémonies estre gardées en notre diocèse que celles qui sont receues et approuvées en nostre église cathédrale de Lyon, laquelle ne reçoit comme dit saint Bernard, aucune nouveauté, et ci, en chant, office et cérémonies, c'est la première de toutes les Églises de la chrétienté »⁶.

Ainsi à partir du XVI^e siècle seuls les couvents lyonnais à l'exception des chartreux, ont pu se soustraire à cette règle érigée en droit ainsi que quelques églises qui en avaient déjà fait l'acquisition. Au XVIII^e siècle plusieurs témoignages soulignent l'absence de l'orgue et de musique en la cathédrale. Il en est de même en la cathédrale de Vienne lors des grandes solennités ou le plain-chant est la règle : « ...L'office s'y fait en tout temps avec une gravité qui ne se peut exprimer. On en bannit entièrement l'orgue et la musique »⁷. La Révolution a par ailleurs fait disparaître la quasi-totalité des orgues lyonnais confisqués au même titre que tous les biens du clergé.

L'orgue se fait entendre pour la première fois à Lyon le 14 novembre 1803 au nouveau temple protestant du Change. La paroisse Notre-Dame-des-Marais de Villefranche fait construire un orgue à Joseph Callinet en 1835. Puis le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon de 1839 à 1870 est le principal instigateur du retour de l'orgue dans le diocèse de Lyon, même si dès 1838 quelques instruments avaient été construits dans les paroisses lyonnaises à l'initiative de leur curé. Deux attitudes opposées vont alors coexister : celle des paroisses aimant la musique et qui ont envie d'installer un orgue dans leur église, et celle des

4 - *Ibidem* p. 7.

5 - *Ibidem* p. 4.

6 - Ordonnances synodales du cardinal Pierre d'Épinac, 1578, p. 13 cité par J.- M Baffert, *Ibidem* p. 4.

7 - Dom E. Martène et Dom U. Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, Paris, Delaulne, 1717, p. 256.

chantres de la tradition inflexible. Ils exigent au mieux que l'orgue reste dissimulé au fond du chœur derrière l'autel.

Quelques extraits de témoignages de l'époque attestent de ces oppositions. Celui de l'archéologue Joseph Bard (opposant à l'installation d'orgue dans les églises) : « ... que le rituel proprement dit et le bréviaire ne seront point modifiés, et que l'orgue, constamment exploité dans les limites du sentiment religieux, ne cessera jamais, conformément à la promesse du prélat (le cardinal de Bonald), et aux vœux du chapitre, d'être un instrument uniquement d'accompagnement, destiné à soutenir et régler le plain-chant, qu'il n'alternera jamais avec le chœur, qu'il ne servira jamais à l'organiste comme moyen pour faire valoir son talent personnel, et qu'il ne profitera jamais du silence des voix pour faire entendre des accents étrangers aux chants de l'église, même pendant l'offertoire ».

Autre témoignage, celui de Louis Morel de Voleine dans *Messes en musique, musique à l'église, abus qui en dérivent* (1879) : « L'orgue, lui aussi amène les distractions, la rupture de l'unité et le fractionnement de la prière, à moins qu'il ne se réduise au rôle effacé de soutenir et de régler le chant, et cela est fort rare. Presque toujours il amène à sa suite la tonalité et le rythme moderne. Le contrepoint et la musique à laquelle on ne saurait imposer aucune limite déterminée ».

Et en 1933 dans le bulletin des Amis de la Maîtrise : « Tout d'abord, on fit au nouveau venu (l'orgue de chœur) un accueil à peine poli : on le considère un peu comme un intrus singulièrement encombrant. On s'étonna : « un orgue ! A quoi bon un orgue ? Est-ce qu'il n'y en avait pas déjà un ? - et un grand - érigeant sa belle façade juste en face du trône de l'Archevêque ? » Or, un témoin non averti se fut sans doute étonné de cet étonnement et aurait observé naïvement : « Eh quoi ? Ne voit-on pas partout dans toutes les grandes églises de Paris, voire dans de nombreuses cathédrales de province, un grand orgue, qui règne solitaire tout près des voûtes, et là-bas, un petit frère cadet qui se dissimule modestement derrière les stalles des chantres ! ». A quoi un autre témoin aurait répliqué : « Eh ! Sans doute ! Mais partout ailleurs, ce n'est pas à Lyon ! Veuillez-vous souvenir que c'est sur ce sol que vous foulez que fut fondé le premier siège des Gauls ; que cette antique et vénérable Église de Lyon a des traditions auxquelles elle est justement attachée, et qu'une de ces traditions est justement de se passer d'orgues, grandes ou petites : *Ecclesia Lugdunensis non utitur organis* ! »

II - Joseph Merklin, “facteur d'orgues européen”

Joseph Merklin (1819-1905) est resté dans l'ombre de l'illustre Aristide Cavallé-Coll. Selon Michel Jurine, « l'étude quantitative et qualitative des instruments sortis de la manufacture démontre qu'il doit être considéré à égalité avec son rival Cavallé-Coll. »⁸

Joseph Merklin naît en 1819 en Allemagne dans le duché de Bade d'un père menuisier qui s'intéresse à la facture d'orgue. Il fait son apprentissage au sein de l'entreprise familiale de 1823 à 1833, période pendant laquelle les organiers se trouvaient confrontés à des instruments du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Il consolide ensuite son apprentissage successivement chez Friedrich Haas

8 - D'après M. Jurine, *op. cit.*

puis chez le célèbre Friedrich Walcker. Chez ce dernier il rencontre Friedrich Schütze avec lequel il s'associe. De retour chez son père, il fait évoluer la maison familiale. Il réalise son premier *opus*, l'orgue de l'église d'Oberrotweil.

Au début de l'année 1841 il devient contremaître chez Wilhelm Korfmacher à Linnich, et s'installe en Belgique à Stavelot pour construire l'orgue de l'église Saint-Sébastien. Il va passer une année à l'élaboration de cet instrument qui lui permet d'asseoir alors sa réputation en Belgique. Sur les conseils de M. Massage, un industriel local, il va s'installer à son compte à Ixelles-Lez-Bruxelles dès le début de l'année 1843. En 1850 sa réputation est telle qu'elle provoque un vent de panique chez les facteurs du royaume. Il pourra compter sur l'appui indéfectible de François-Joseph Fétis, compositeur et musicographe belge.

Dans les années 1850 il crée la société J. Merklin-Schütze et Cie et dès 1854 va établir une succursale à Paris en acquérant la maison Daublaine-Callinet. La fusion des ateliers de Bruxelles et de Paris et l'accroissement considérable de son potentiel de production feront de la maison Merklin-Schütze et Cie la plus grande manufacture d'orgues d'Europe. S'ensuivent alors de prestigieuses réalisations parmi lesquelles l'orgue de l'église Saint-Eugène à Paris qui sera présenté à l'Exposition universelle de 1855, l'orgue de la cathédrale de Murcia en Espagne, l'orgue du conservatoire de Bruxelles, et l'orgue de l'église Saint-Eustache à Paris.

En 1870 abandonnant la Belgique, il va consacrer ses activités et son talent à la France, mais la guerre franco-prussienne pousse cet Allemand d'origine à un exil en Suisse. Il ouvre alors un atelier à Romont dans le canton de Fribourg. De retour en France en 1872, Merklin va installer un atelier de facture d'orgues rue Vendôme à Lyon, les ateliers parisiens de la rue Delambre sont quant à eux agrandis en 1873. Entre 1879 et son départ en retraite en 1898, il sera le premier facteur d'orgues européen à oser utiliser l'électricité pour la transmission des notes et des jeux en particulier à l'église Saint-Nizier et au nouveau temple des Brotteaux de Lyon. Joseph Merklin est intervenu durant sa carrière sur les orgues de 35 cathédrales françaises.

Décoré de la Légion d'honneur ce grand innovateur a construit et fait construire par ses équipes des orgues à travers trois continents (Afrique, Europe, Amérique), répartis sur 14 pays (États-Unis, Mexique, Cuba, Costa Rica, Uruguay, Colombie, Roumanie, Suisse, Belgique, Espagne, Monaco, Ile Maurice ...).

III - L'orgue de Saint-André-le-Bas

1. Historique

« Nous définirions volontiers le caractère spécifique de l'harmonisation de Merklin par le son plein et moelleux des jeux⁹ à bouches qui rappellent presque Silbermann, très grand facteur allemand du Sud du XVIII^e siècle, ainsi que par la

9 – *Jeu* : on appelle *jeu* dans un orgue, une rangée d'un certain nombre de tuyaux de la même espèce, posés sur un même registre. Chaque jeu correspond à un tirant de registre. Le nombre de jeux détermine la taille d'un orgue. En France, on peut considérer qu'un orgue est petit lorsqu'il a moins de 15 jeux et qu'il est "gros" lorsqu'il a plus de 50 jeux. Au nom du jeu est associé un chiffre- par exemple comme ici : Bourdon 16, abréviation de 16 pieds, et qui fait allusion à la hauteur des tuyaux.

discretion des très nombreux jeux d'anches... » [Emile Rupp en 1928 cité par Michel Jurine].

L'orgue viennois fait l'objet d'une fiche descriptive dans *l'Inventaire national des orgues : les orgues de l'Isère* réalisé par Pierre-Marie et Michelle Guéritey (Chambéry, 1996) auquel nous empruntons les éléments principaux.

« Buffet¹⁰ en sapin peint façon chêne, deux tourelles latérales de cinq tuyaux et une plate face centrale de 13 tuyaux. Le buffet est couronné de deux motifs ornementaux soutenant un globe terrestre surmonté d'une croix. L'orgue appartient à la paroisse. Il n'a pas fait l'objet de protection au titre des Monuments historiques. Date de construction vers 1860. » - probablement 1862, selon M. Jurine qui a trouvé cette date sur un jeu destiné à l'orgue d'Arras daté de 1862.

« Il n'avait subi que peu de modifications depuis son installation à l'église Saint-Nicolas de Givors.

Sa composition est notée dans le devis de démontage et de transport daté du 26 août 1912 :

Grand Orgue¹¹ : Bourdon 16, Montre 8, Salicional 8, Bourdon 8, Prestant 4, Fourniture III, Trompette, Clairon 4.

Récit¹² : Dulciane 8, Voix Céleste 8, Flûte Octaviane 4, Octavin 2, Basson et Hautbois 8,

Voix humaine 8.

Pédale¹³ en tirasse de 27 notes.

Un moteur électrique est fourni par MMK en 1919.

En 1954 l'orgue est transporté sur la tribune sur le côté gauche pour ne pas masquer le vitrail.

L'orgue est actuellement muet. »



Fig. 1 – L'orgue de Saint-André-le-Bas avant son démontage.

10 - *Buffet* : ouvrage de menuiserie (parfois immense) revêtant plus ou moins la forme d'une armoire, contenant tous les mécanismes et les tuyaux de l'instrument.

11 - *Grand Orgue* : désigne le plan sonore principal de l'orgue. Il correspond à un clavier qui porte le même nom (1^{er} ou 2^e clavier suivant l'existence ou non d'un Positif de dos).

12 - *Récit* : désignation d'un plan sonore qui correspond généralement au clavier positionné au-dessus du clavier "grand orgue". À l'époque classique, les jeux qui le composent sont destinés à chanter en soliste. Le rôle de ce clavier se diversifie au XIX^e siècle.

13 - *Pédalier ou Pédale* : clavier posé sur le sol, sous le banc, que l'on joue avec les pieds.

L'instrument a été visité par Michel Jurine le 31 janvier 2004 en compagnie d'Olivier Dec, organiste. « Nous avons trouvé la composition suivante :

1^{er} clavier de grand orgue de 54 notes : Bourdon 16 actuellement sur sommier à membranes à côté de l'instrument ; Montre 8 ; Salicional 8 ; Bourdon 8 ; Prestant 4 ; Fourniture ; Trompette ; Clairon actuellement déposé.

2^e clavier de récit expressif de 42 notes + 12 notes complémentaires sur sommier à registres : Dulciane 8 ; Voix céleste 8 ; Flûte harmonique 4 ; Octavin 2 ; Basson et Hautbois 8 ; Voix humaine 8.

Pédalier de 30 notes sur sommier à membranes blocs : Soubasse 16 et Bourdon 8 en extension, soit 30 + 12 tuyaux = 42 tuyaux ;

Pédales de combinaisons : Tirasses¹⁴ 1 et 2, accouplement¹⁵, pédale d'expression à bascule, appel d'anches GO, trémolo. »

« Cet orgue date de la période 1858/1870 durant laquelle le grand Joseph Merklin dirigeait un atelier à Bruxelles et un autre à Paris. Il est caractéristique de la manière de ce facteur d'orgue de culture germanique et de cette période de son immense production. C'est un instrument merveilleux, de grande valeur technique et musicale. Les sons et l'harmonie sont réellement exceptionnels ; nous sommes admiratifs. »

Une première campagne de travaux a été réalisée en 2008, avec la collaboration des bénévoles de l'association Les Amis de l'Orgue, et a consisté en plusieurs opérations :

- dépose de la tuyauterie bois et métal de l'instrument ;
- nettoyage général de toutes les parties de l'orgue par aspiration (le relevage) ;
- nettoyage de l'ensemble de la tuyauterie ;
- restauration de tous les tuyaux de bois (nettoyage, aveuglement des fentes et trous, remise en peinture, remplacement des peaux des tampons, brossage des vis, mise en vernis des lèvres inférieures) ;
- dépose et restauration des postages¹⁶ du sommier de grand orgue ; une grande partie des postages ont été refaits à neuf ;
- pour le sommier¹⁷ de grand orgue : remplacement de toutes les bourses en peau d'agneau (qui assurent l'étanchéité du sommier), remise en peau neuve de toutes les soupapes après dressage à la cale, pose de rondelles en Liegelind (feutre tressé) sous les perçes des chapes, reprise de l'enchapage qui permet la distribution de l'air aux tuyaux au niveau du sommier. La table du sommier est fendue.

14 - *Tirasse* : ensemble des éléments qui permettent de jouer avec la pédale les notes d'un ou de plusieurs claviers (voir accouplement).

15 - *Accouplement* : mécanisme permettant le fonctionnement simultané de plusieurs claviers, ce qui donne la possibilité de faire entendre les jeux d'un clavier alors que l'on joue sur un autre.

16 - *Postage* : les tuyaux déportés par exemple en façade sont alimentés en air par un conduit d'air appelé postage.

17 - *Sommier* : pièce en bois, support horizontal, pièce maîtresse de l'orgue qui permet de distribuer l'air aux tuyaux.



Fig. 2 – M. Jurine au cours d'une des premières restaurations.

- les sommiers du récit, le sommier d'origine et le sommier des basses, étaient trop abîmés pour être restaurés sur site. Ils sont restés en attente de restauration en atelier.
- la mécanique a été réglée et plusieurs séries d'écrous en cuir ont été remplacés par des écrous neufs.
- les fuites principales du réservoir ont été aveuglées par doublage extérieur des bandes de recouvrement.

Une deuxième tranche de travaux a été réalisée en 2009 : pose de la tuyauterie du Grand Orgue et harmonisation sur le sommier.

2. Poursuite de la restauration. Nouvelle tranche de travaux 2012-2015

Celle-ci consiste en une restauration en atelier :

- de l'alimentation en vent : moteur et systèmes de conduction de l'air aux tuyaux ;
- des sommiers de récit ;
- de la console¹⁸ et du pédalier ;
- de certains éléments du buffet, et de la boîte expressive¹⁹ ;
- de la mécanique des notes et des jeux ;
- des tuyaux bois et métal non restaurés.

3. Discussion relative au positionnement de l'orgue une fois restauré

En 1913 l'orgue avait été placé dans le chœur puis relégué en tribune en 1954. Le retour de l'orgue dans le chœur a été dans un premier temps évoqué

18 - *Console* : c'est le poste de commandement de l'orgue. Elle regroupe les claviers, le pédalier, les tirants de registres, les tirasses et accouplements.

19 - *Boîte expressive* : chambre contenant des tuyaux, munie d'un ensemble de volets mobiles qui peuvent être commandés de la console. Ce dispositif permet d'obtenir des effets de *crescendo* ou *decrescendo*.



Fig. 3 – Un des projets de positionnement, en discussion

puis finalement récusé sur des arguments esthétiques, historiques et liturgiques. Après restauration l'orgue restera donc sur la tribune. Nous souhaitons une position au centre face à la nef, actuellement discutée puisque masquant en partie le vitrail de Louis-Barthélemy Olivier Mazetier, *L'arbre de Jessé*²⁰.

IV - Perspectives et ouvertures culturelles

Les années récentes ont vu un effort considérable de restauration du site patrimonial exceptionnel que constituent à Vienne l'église et le cloître Saint-André-le-Bas. L'association des Amis de l'Orgue, forte d'un nouvel élan, veut achever la restauration de l'orgue, instrument de grande valeur patrimoniale et musicale.

Ce projet s'inscrit dans la volonté ambitieuse de valorisation du patrimoine viennois pour en accroître son attractivité artistique. Il s'agit de faire de l'église Saint-André-le-Bas un « pôle » viennois dédié à la musique sacrée et ceci dans la perspective large d'une coopération de différents sites des départements du Rhône, de la Loire et de l'Isère détenteurs d'orgues Merklin.

La création d'un festival de musique baroque sur le site de l'abbatiale et du cloître deviendrait possible. L'orgue restauré permettra la réintroduction d'une musique liturgique de grande qualité en l'église de Saint-André-le-Bas, un des pôles de la paroisse Sanctus-en-Viennois. Il permettrait également d'élargir les offres du conservatoire de musique et de danse de la ville par la création d'une classe d'orgue.

Ce projet n'aboutira que par une fédération des volontés de le mener à bien et grâce à la générosité de tous pour promouvoir une culture vivante qui fait un pont entre le passé et les générations futures.

• Vous pouvez encore apporter votre contribution financière avec crédit d'impôt par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine - contact : Amis de l'Orgue de Saint-André-le-Bas, 2, place Saint-Paul, 38200 Vienne.

20 – Sur Louis Mazetier, voir A. Hullo, « Un artiste bien oublié. Le verrier de l'église de Saint-André-le-Bas : Louis Mazetier », *BSAV*, 105, 2010, 3, p. 25-30.

Faux et usage de faux chez Mermet et Méry**

L'histoire de Vienne et la fiction ont parfois partie liée. Nous allons évoquer deux publications qui font appel à la caution de pseudo-manuscrits anciens, illusion qui a fait plus ou moins long feu.



Fig 1 - Thomas Mermet (1780-1846)

Lorsqu'en 1828 Th. Mermet publia chez F. Didot son *Histoire de la ville de Vienne durant l'époque gauloise et la domination romaine dans l'Allobrogie*, il usa d'un subterfuge littéraire en présentant une partie de cette œuvre comme une "traduction d'une histoire inédite de Vienne, sous les douze Césars, par TREBONIUS RUFINUS, sénateur et ancien duumvir de ladite ville", histoire en huit livres, qu'il aurait traduite et annotée. Cette traduction est précédée d'un avant-propos où il esquisse une courte biographie de Trébonius Rufinus (p. 79-81) dans laquelle nous apprenons, que cette histoire, dédiée à son ami Pline le Jeune,

aurait été écrite sous le règne de Trajan. Rappelons que Pline, dans la lettre IV, 22, rapporte comment le conseil du Prince confirma la décision prise par Trébonius Rufinus de supprimer un concours gymnique à Vienne, et que Pline le qualifie de *uir egregius nobisque amicus* (homme distingué et mon ami). Mais ce qui n'était qu'un subterfuge littéraire intrigua cependant pendant un court moment les érudits de l'époque qui attendirent en vain la publication du texte latin dont Mermet se réclamait. Le procédé n'est pas rare, surtout dans les récits de pure fiction où l'auteur prétend donner à son histoire une caution.

* G. Lucas, maître de conférences honoraire, université Lyon 2-Lumière, HiSoMA, UMR 5189.

** Sur Joseph Méry (1797-1866), homme de lettres, journaliste...et auteur d'une chronique sur Ponce Pilate à Vienne, voir les articles de G. Lucas, « Promenade littéraire : Pilate, le Juif errant et Vienne, chez Dumas et Méry », dans le *BSAV*, 108, 2013, 1, p. 22-28, et 108, 2013, 2, p. 3-20 [NDLR].

Contentons-nous de deux exemples qui illustrent bien la portée de la "supercherie" élaborée par Mermet. Dans son ouvrage de vulgarisation, *Histoire générale de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Paris, 1836) dont le tome I est consacré à la Gaule depuis 1600 av. J.-C. jusqu'en 483 de notre ère, Abel Hugo, le frère de Victor, s'appuie sur le prétendu récit de Trébonius Rufinus, tout en déplorant que Mermet n'ait pas encore publié l'original latin. Évoquant la fondation de Lugdunum, il dresse un tableau des dissensions qui agitent la Gaule après la mort de César : « Le récit de ces dissensions, qui forme un des épisodes les plus curieux de l'histoire de l'Allobrogie pendant les premiers temps de la domination romaine, a été conservé par un auteur presque inconnu dont l'ouvrage a été retrouvé depuis peu d'années seulement » (A. Hugo, III, 1, p. 206). Un article de Cl. Faure, qui compte Mermet au nombre de ses ancêtres¹, retrace l'histoire de cette fiction littéraire, dans les livraisons du *Journal de Vienne*, du 24 février (p. 1), du 2 mars (p. 1-2) et du 9 mars 1904 (p. 1-2), à la rubrique « Notes d'histoire viennoise », sous le titre « Trébonius Rufinus et Thomas Mermet »². Il y rappelle dans son second article les propos de A. Allmer³ : « Un



Fig 2 - Joseph Méry, dessin de Nadar.
(source : Gallica BNF)

savant allemand a fait le voyage de France tout exprès pour venir prendre connaissance du prétendu manuscrit. » Comme on le voit, même les plus grands savants ont envie de croire à l'improbable. Ils ne sont pas les seuls. Quant à Mermet qui ne manquait sans doute pas d'humour, il prête à Trébonius Rufinus la réflexion suivante : « Je ne dissimule point, dit encore Trébonius, que j'ai mis à contribution des ouvrages connus⁴ ».

Joseph Méry eut-il l'occasion de rencontrer Th. Mermet lors de son court séjour à Vienne vers 1835, ou connaissait-il son ouvrage, je ne saurais le dire. Quoi qu'il en soit, en publiant sa nouvelle, Méry a peut-être cédé au syndrome Mermet : il précise dès le début que sa chronique lui « a été inspirée par un vieux manuscrit latin que j'ai lu au château

1 - Sur Claude Faure, voir L. Celier, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, 103, 1942, p. 371-373.

2 - On peut aussi se reporter au texte de la conférence donnée par Claude Faure dans le n°6 du BSAV de 1910 sur « La ville de Vienne et ses historiens », où il consacre un développement à Th. Mermet (p. 31-42).

3- *Inscriptions antiques ... de Vienne*, Vienne, 1875, t. 3, p. 25.

4- *Histoire de la ville de Vienne*, p. 402.

de M. V.-S., entre Vienne et le Péage, au mois de septembre dernier ». Encore Méry est-il plus prudent que Mermet, il ne fait que placer son récit sous l'inspiration d'une lecture et ne prétend nullement offrir une traduction. Quant à sa nouvelle, elle a connu un destin plus tortueux.

En effet, Méry ignorait qu'il allait faire des émules moins scrupuleux aux États-Unis. Grâce au fonds de la Librairie du Congrès qui a numérisé une partie de la presse américaine du XIX^e s. et du début XX^e siècle ⁵, on peut trouver des traces de la nouvelle narrant la mort de Pilate à Vienne, qui a circulé sous une forme adaptée et abrégée, grâce aux journaux franco-américains au départ. L'aperçu que nous allons donner ne prétend nullement à l'exhaustivité.

1. Dans le numéro du 26 novembre 1837 du *Pike County Press*, en page 2, figure un article dont le titre est « Pilate's account of the Crucifixion », qui semble bien être un compte-rendu de la nouvelle de Méry, publiée, rappelons-le, dans la *Revue de Paris* de 1837, et dont voici le texte intégral :

“Pilate's account of the Crucifixion.

*A translation of what purports to be a report made by the Roman Governor of the Crucifixion has just been published. He gives an account of his interview with Jesus in which he at first requested, and then ordered Him to observe more moderation in his discourses, and promised protection and that his palace of Justice should be open as an Asylum. To this the Nazarene with a divine smile replied "it is not in your power to arrest the victim at the Altar of expiation," and disappeared like a bright shadow behind the curtains of the palace. Pilate then describes the steps taken by him to avert the death of Jesus at the hands of the rabble. **If the report is authentic** Pilate was greatly troubled and would gladly have prevented the death of Christ, but he affirms that he found himself, with a handful of veterans in the midst of a rebellious city too weak to suppress a disorder, and having no other choice left but to tolerate it. He says the seditious rabble had seized Jesus, and although they felt they had nothing to fear from the Pretorium, believing with their leaders that I winked at their sedition, continued vociferating, Crucify him ! Crucify him ! **The parchment describes** vividly the civil commotion into which Jerusalem was plunged, and the furious animosity of the multitude as the crowd was borne along, whirling and rolling like living waves from the portals of the Pretorium to Mount Zion. He then describes the coming of Joseph of Arimathea and the weeping women to beg of him permission to bury Jesus of Nazareth, to which he gave assent and ordered his general Manlius to go and take some soldiers with him lest the interment should be interfered with ».*

« Le compte-rendu de Pilate sur la Crucifixion.

Une traduction de ce qui est présenté comme étant un rapport fait par le gouverneur romain sur la Crucifixion vient d'être publié. Il rend compte de son

5 - chroniclingamerica.loc.gov

entrevue avec Jésus au cours de laquelle il a commencé d'abord par Lui demander puis par exiger d'observer une plus grande mesure dans ses propos ; il lui a promis sa protection et proposé que son « palais de justice » (prétoire) lui soit ouvert en tant que lieu d'asile. Ce à quoi, le Nazaréen a répondu, avec un sourire divin, « il n'est pas en ton pouvoir d'arrêter (retenir ?) la victime au pied de l'autel expiatoire » et il a disparu comme une ombre lumineuse derrière les tentures du palais. Ensuite, Pilate décrit les démarches qu'il a entreprises pour écarter (détourner) de la mort Jésus livré à la populace (foule). Si ce rapport est authentique, Pilate était immensément tourmenté et c'est avec joie qu'il aurait évité la mort du Christ, mais il affirme qu'il se trouvait, lui et une poignée de vétérans en plein milieu d'une ville en rébellion, qu'il était trop faible pour réprimer le désordre et n'avait d'autre choix que de supporter sa mort. Il dit que la populace en état de sédition s'était saisie de Jésus et, bien qu'ils sentissent qu'ils n'avaient rien à redouter de la part du Prétoire, croyant avec leurs chefs que je fermais les yeux sur leur sédition, cette foule ne cessait de vociférer « Crucifie-le ! Crucifie-le ». Le parchemin décrit de façon vivante la confusion (agitation) dans laquelle Jérusalem était plongée, ainsi que la furie et l'animosité de la multitude tandis que la foule était emportée, tournoyant et déferlant comme un flot vivant, depuis les portes du Prétoire au mont de Sion. Puis il (Pilate) décrit l'arrivée de Joseph d'Arimathie et des femmes en pleurs venus lui demander la permission d'inhumer Jésus de Nazareth, ce à quoi il donna son accord, et il ordonna à son lieutenant de se rendre sur place avec quelques gardes de peur que l'enterrement ne soit troublé ».

C'est nous qui surlignons en caractères gras les expressions concernant l'origine présumée du compte-rendu de Pilate.

2. *The Caledonian* du 19 juin 1838, *Pontius Pilate at Vienne*, translated and abridged from *Le Courier des Etats Unis*, soit plus d'un an après la publication de Méry.

Le texte du *Caledonian* occupe sur quatre colonnes la quasi-totalité de la page 1, à la rubrique *Miscellaneous*. Quand on compare le texte de la version abrégée et celui de la nouvelle de Méry, on fait les constats suivants :

Le début de la nouvelle, consacré à la courte présentation de Vienne et au passage du Juif errant, est résumé en quelques lignes par un montage de répliques agencé à partir du récit de Méry ; puis il est précisé que « *The following chronicle was extracted from an old latin manuscript found in a monastery near Vienne* » (« La chronique qui suit est tirée d'un vieux manuscrit en latin découvert dans un monastère près de Vienne »), façon de donner un peu plus de mystère et d'authenticité aux lignes qui vont suivre.

La version abrégée reprend ensuite l'arrivée de Pilate dans la demeure de son ami Albinus située près du temple de Mars et rend compte de leur première conversation, jusqu'au moment où Albinus déclare à Pilate qu'il est en fait une

victime de Vitellius, propréteur de Syrie ; tout ce passage est encore un montage de répliques tirées du texte de Méry. Suit une très longue coupure : la version abrégée supprime toute la promenade de Pilate et Albinus dans Vienne, la rencontre avortée avec le préteur, et la scène où Pilate est reconnu par des chrétiens de Vienne, effrayés de sa présence ; incident qui provoque la confession de Pilate à Albinus une fois de retour dans la demeure de celui-ci. Alors, la version abrégée devient une traduction fidèle de l'expérience vécue par Pilate depuis son entrée à Jérusalem jusqu'à la mise au tombeau du Christ ; le texte se conclut sur l'écriture de la lettre à César et sur l'arrivée des renforts tant espérés par Pilate, trop tard hélas, puisque « *All is consummated* ». (« Tout est consommé »). Ce sont les derniers mots de l'adaptation. Dans cette partie, rares sont les suppressions, qui ne touchent que quelques expressions éparses, seulement lorsque le texte de Méry paraît redondant au traducteur.

La partie finale du récit de Méry, c'est-à-dire le conseil donné par Albinus à Pilate de se retirer au calme, le désespoir de Pilate qui se sent abandonné de tous, y compris par Albinus, puis le suicide de Pilate qui se jette dans un ravin du Pilat, tout cela est absent de la version abrégée. Autrement dit, les passages qui ont retenu l'attention du traducteur sont ceux qui livrent au lecteur américain le destin d'un homme qui n'a pas pu ni su prendre les bonnes décisions ainsi que les états d'âme d'un Pilate torturé par le remords, d'avoir fait condamner un homme qu'il considérait comme un innocent et d'avoir agi par peur de se trouver face à une révolte qu'il n'avait pas les moyens de mater s'il ne cédait pas à la pression de la foule manipulée essentiellement par le Sanhédrin, les saducéens et les pharisiens. A disparu de la version américaine la quasi-totalité de ce qui ancrerait la nouvelle de Méry dans la vie quotidienne et la géographie urbaine de la Vienne romaine, et le suicide, pourtant châtement divin selon Eusèbe.

Cette version abrégée est reprise textuellement à maintes reprises dans la presse américaine, avec, en général, les honneurs de la une.

3. *Rutland Herald*, du 6 septembre 1843, *Pontius Pilate at Vienna*, translated and abridged from the *Courier des Etats Unis*.

4. *The Mountain Sentinel*, du 4 août 1853, *Pontius Pilate in Vienne*, from the *Courier des Etats Unis*.

5. *The Frontier Palladium*, du 10 mai 1853, dans la rubrique *Tales, essays etc*, from the *Louisville Journal*, *Pontius Pilate in Vienna*, translated and abridged from the *Courier des Etats Unis*.

6. *Democrat and Sentinel*, du 19 mars 1856, dans la rubrique *Miscellaneous*, *Pontius Pilate at Vienna*, translated and abridged from the *Courier des Etats Unis*.

7. *The Weekly Kansas Chief*, du 13 avril 1876, *Pontius Pilate at Vienne*, translated from the french. Le récit est suivi en page 4 d'un bref historique sur le personnage de Pilate.

8. *The Wichita City Eagle* du 27 avril 1876, *Pontius Pilate at Vienne*, translated from the french.

Comme on le voit, la version résumée a connu de nombreuses publications, et la liste n'est sans doute pas exhaustive ; cependant jamais le nom de Méry n'apparaît, pas plus que celui du traducteur d'ailleurs. Outre ces versions traduites et abrégées, la nouvelle de Méry a suscité d'autres publications, plus controversées.

En 1879, le Révérend W.D. Mahan, un pasteur presbytérien de Boonville dans le Missouri, publia *A correct Transcript of Pilate's Court* ; ce texte était présenté comme le véritable rapport envoyé par Pilate à l'empereur. Mahan consacrait une longue préface à expliquer comment ce texte était venu entre ses mains, en 1856, par l'intermédiaire d'un savant allemand, H.C. Wydaman, dont le beau-frère C.C. Vantberger avait reçu du *chief guardian of the Vatican*, le Père P. Freelinhusen, un manuscrit à traduire en anglais ... Bien entendu, enquête faite⁶, aucun de ces personnages n'a existé. La publication de ce « rapport » fut un succès, y compris financier pour l'auteur, qui dès 1884 se lança dans la publication de toute une série d'autres textes sous le titre *The Archaeological and the Historical Writings of the Sanhedrin and Talmuds of the Jews, Translated from the Ancient Parchments and Scrolls at Constantinople and the Vatican at Rome*. Mais l'un des récits, *Eli and the Story of the Magi*, s'avéra être un plagiat extrait du roman de Lewis Wallace, *Ben Hur*, publié en 1880. En 1885, Mahan fut condamné par les autorités de son Église, et suspendu de son ministère un an durant. Cependant, son ouvrage est publié de nouveau en 1887, sans la nouvelle incriminée, et prend le titre *Archko Volume* ; son succès perdurera, ce qui donnera lieu à de multiples rééditions ; le récit de Pilate sera intégré au recueil, dont il constitue le chapitre VIII dans l'édition de 1913⁷ : *Valleus's notes—« Acta Pilati », or Pilate's report to Caesar of the arrest, trial, and crucifixion of Jesus*. Une courte préface se réclame d'un manuscrit B 72 du Vatican, ouvrage attribué à Valleus Paterculus (*sic* !). On ne sera guère surpris d'apprendre que ce texte est la reproduction exacte de la version abrégée de la nouvelle de Méry, agrémentée d'une très brève et formelle introduction où la mention même de Vienne est absente, et de deux pages supplémentaires qui racontent la résurrection de Jésus d'après le témoignage du capitaine des gardes romains chargés de la surveillance du tombeau ; le tout est adressé à Tibère.

L'histoire en resterait là si la nouvelle de Méry n'avait connu un nouvel avatar avec la publication de *The confession of Pontius Pilate*, par Beshara Shehadi,

6 - On se reportera pour plus de détails à l'ouvrage de E.J. Goodspeed, *Strange New Gospels*, Chicago, 1931, chapitre VI, *The confession of Pontius Pilate*, p. 63-72 ; du même, *Modern Apocrypha*, Boston, 1956 ; P. Beskow, *Strange Tales about Jesus*, Philadelphie, 1983, p. 53-54 ; dans le *Mercer Dictionary of the Bible*, publié par Watson E. Mills et Roger Aubrey Bullard, 1990, Méry est bien cité comme l'inspirateur de Mahan, s.v. « Apocrypha Modern », p 38-39.

7 - Le volume est consultable sur le web :

<http://archive.org/stream/archkovolumeorar00mahaiala#page/n9/mode/2up>

en 1897⁸. B. Shehadi se présente comme le simple traducteur d'un ouvrage écrit d'abord en latin par Fabricius Albinus (sic !), traduit ensuite en arabe par Jerasimus Jared, évêque de Zahleh au Liban. En réalité, l'ouvrage est beaucoup plus étoffé que celui de Mahan dont il s'inspire peut-être, puisqu'il fait environ 60 pages alors que le texte de Mahan n'en fait qu'une dizaine ; mais le texte de Shehadi recourt aussi à Méry directement, car il réintègre nombre de scènes qui ne figurent pas dans la version abrégée que nous avons rapidement présentée ci-dessus. C'est ainsi qu'il reprend la scène où Pilate jette l'effroi dans une humble demeure viennoise de chrétiens où il est reconnu avec abomination ; mais cette scène est située au tout début du récit de Shehadi, alors que Pilate arrive à Vienne, au moment même où le « gouverneur » se rend au temple de Mars, et c'est en se trompant de demeure que Pilate pénètre chez des chrétiens alors qu'il croit entrer chez Albinus. De même est réintroduite la scène finale du suicide de Pilate, accompagné d'un soldat, Lucius (Longinus chez Méry), et le récit anglais laisse transparaître parfois mot pour mot le texte de Méry.

Les parties consacrées au contexte du procès de Jésus suivent le récit de Méry, mais sont particulièrement développées, elles sont comme une « expansion » du texte de Méry. L'originalité du texte de Shehadi réside dans un passage où Albinus s'érige en véritable juge de Pilate : après trois points où il résume la situation où se trouvait Pilate, il condamne en trois points sa conduite : « *Therefore, you have committed the greatest crime imaginable, against Roman Justice, against your office and against your personal dignity* » (« Ainsi tu as commis le plus grand crime concevable, à l'encontre de la Justice de Rome, à l'encontre de ton devoir, et à l'encontre de ta dignité personnelle »).

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette œuvre dont E.J. Goodspeed a fait une étude critique⁹ et où il esquisse un parallèle avec la nouvelle d'A. France, *Le procureur de Judée*, publiée en 1891, mais pour écarter finalement l'idée qu'il ait pu y avoir un lien entre les deux textes. Surtout, il insiste sur le fait que le récit de Jerasimus Jared, personnage qui a existé, était précédé d'une préface dans laquelle il apparaissait qu'il s'agissait d'une fiction, traduite d'une langue étrangère, sans précision aucune d'auteur ; préface que B. Shehadi s'est bien gardé de reproduire dans sa traduction, trahissant ainsi une intention peu louable. Nous terminerons cette brève évocation de la seconde vie de Ponce Pilate à Vienne en donnant la préface de B. Shehadi, qui a l'intérêt de mettre un peu Vienne en valeur.

8 - Seconde édition en 1917 ; c'est cette édition qui est disponible sur le web : <http://archive.org/stream/confessionofpont00sheh#page/40/mode/2up>. La version de 1893 sert de base aux réimpressions modernes chez COSIMO Classics, New-York, dans la série « *Sacred texts* », qu'on se le dise. Elle est complétée par un aperçu d'un sermon du Révérend L.W. Mc Creary, s'il existe.

9 - E.J. Goodspeed, *Strange New Gospels*, Chicago, 1931, chapitre VI, *The confession of Pontius Pilate*, p. 63-72.

“There is, on the northern side of the Rhone, in the south of France, near the city of Vienne¹⁰ a monumental relic very striking in its situation. This monument¹¹ is believed to be the sepulchre of Pontius Pilate under whose former government of Judea our Lord and Saviour Jesus Christ was crucified »

« Il y a sur la rive nord du Rhône, dans le sud de la France, près de la ville de Vienne, des vestiges d'un monument très saisissants dans leur emplacement. Ce monument, croit-on, est le tombeau de Ponce Pilate, sous le gouvernement duquel en Judée Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ fut crucifié ».

Near this city is a mountain which, in the middle ages, was called by the name of Pilatus. Pilate, as is well known, was deposed from his governorship over Judea and exiled to Vienne, then the chief city in Gaul, one of the provinces of the Roman Empire.»

« Près de cette ville est une montagne, à laquelle, au Moyen Âge on donna le nom de Pilat. Pilate, comme c'est bien connu, fut démis de ses fonctions de gouverneur de Judée, et exilé à Vienne, qui était alors la principale cité de la Gaule, une des provinces de l'Empire romain ».

« Early in the past century, some workmen, while removing stones out of a cavern, discovered a manuscript written in Latin. This manuscript, though not an old one, tells of the last days of Pilate in his exile, and of his suicide¹². It also gives a very interesting account, not unlike that recorded in the New Testament, of the sufferings of Jesus Christ

« Au début du siècle passé, des ouvriers, en retirant des pierres d'un souterrain, découvrirent un manuscrit rédigé en latin. Ce manuscrit, bien que n'étant pas ancien, rapporte les derniers jours de Pilate dans son exil, ainsi que son suicide. Il donne aussi un très intéressant compte-rendu, différent de celui que rapporte le Nouveau Testament, des souffrances du Christ ».

Le hasard qui aurait livré ce manuscrit n'est pas sans faire penser à l'épisode où saint Sévère découvre un trésor en creusant les fondations de la future église Saint-Etienne !

Telle fut ainsi la destinée de cette nouvelle, survie à laquelle Méry ne s'attendait sans doute pas ... On ne peut que remarquer que la cité de Vienne en elle-même n'occupe pas une place importante dans ces adaptations américaines, où l'accent est mis sur le côté humain et religieux ; ce choix mérite d'être souligné car il traduit très vraisemblablement un trait de la mentalité américaine de l'époque (faut-il dire plutôt, de la religiosité ?). Même dans la version de B. Shehadi, qui accorde une plus grande place à la cité, les passages qui font

10 - Note de l'auteur : *Vienne was a very ancient city of the province of Narbonne famous in ecclesiastical history as the early seat of a bishop in Gaul.*

11 - Note de l'auteur : *“Pilate's tomb, a curious monument, 52 ft. high, is still shown at Vienne”, Hasting's Dic. of the Bible, vol. VIII, p. 878.*

12 - Note de l'auteur : *“According to Eusebius, Pilate committed suicide in Vienne about A.D. 38”.*

allusion à la parure urbanistique de Vienne sont supprimés ; seul le temple de Mars est cité, dans la version abrégée et par B. Shehadi, pour servir de repère à l'emplacement de la demeure d'Albinus. La seule image de Vienne qui subsiste, chez Shehadi, en note, est la mention du tombeau, curiosité touristique bien connue de tous les guides. Dans d'autres articles de presse consacrés à Vienne ou à Pilate, les journaux américains mentionnent aussi la *Tour de Mauconseul*, d'où Pilate se serait jeté dans le Rhône.

Le jeu d'esprit auquel s'est livré Mermet a été somme toute assez vite dévoilé. Quant à Méry, qui n'a jamais prétendu avoir écrit autre chose qu'une nouvelle, il peut être flatté qu'on ait pu faire passer son récit pour authentique ; son œuvre, transformée en « apocryphe moderne », a presque rivalisé en cette occasion avec celle de son ami Dumas, dont les personnages vivent dans notre imaginaire. Mais, hélas pour sa notoriété, comme c'est bien souvent le cas dans les *remake* américains, l'auteur de l'original est passé sous silence !

Rescapé en août 1914. – Le récit de Lucien Ballot

Pendant la sombre période de l'occupation de la France, lors la seconde guerre mondiale, on a connu de nombreux cas de résistants, voire de soldats abattus par les Allemands et qui, laissés pour morts en quelque coin désert, échappaient au sort que leur avait réservé l'ennemi. En août 1914, des faits similaires se sont produits à bien des reprises. Le survivant d'une de ces fusillades, Lucien Ballot, a eu une correspondance avec la veuve de l'un de ses compagnons d'infortune et plus tard avec son frère Hippolyte. Une quarantaine années plus tard lors d'une interview avec le correspondant d'un journal local, il évoque simplement et sans aucune exagération les événements. A l'occasion de la commémoration du centenaire de la mobilisation d'août 1914, ce fait historique de mémoire s'impose.

I - Lucien Ballot et ses compagnons

Dans un récit manuscrit de quatre pages Lucien Ballot a raconté les événements de cette période tragique qu'il a vécus, depuis son arrivée à Vienne à la caserne Rambaud jusqu'à son hospitalisation en septembre 1914. Natif de

Meyssez le 5 juillet 1886, ainsi que son frère jumeau Hippolyte son cadet, ils sont les troisième et quatrième enfants de la famille. A la mobilisation, il avait 28 ans et ne songeait qu'à faire valoir sa petite exploitation agricole à Montseveroux. Marié depuis le 1^{er} novembre 1913, dans ce même village, avec son épouse il attendait leur premier enfant. De 1907 à 1909, il avait fait son instruction militaire au 2^e bataillon du 99^e R.I. en garnison à Vienne¹.



Fig. 1 – Lucien Ballot.

À la mobilisation générale, le 4 août 1914 il revient prendre sa place sous l'uniforme militaire à Vienne. Etant soutien de famille, il est affecté au service auxiliaire du dépôt à la caserne Rambaud. Il voit partir ses camarades pour les Vosges où ils

* - L'auteur tient à remercier toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de lui prêter les documents qui lui ont permis de rédiger cet article.

1 - Depuis 1905, le 2^e bataillon du 99^e RI est en garnison à la caserne Rambaud à Vienne, les 1^{er} et 3^e bataillons sont au fort Lamothe à Lyon.



Fig. 2 – Jean-Pierre Elie Dupinay
(fonds famille Dupinay).

rejoignent la zone de concentration du 14^e corps, 28^e D.I. dont le régiment fait partie. Les journées se passent entre manœuvres, remise en condition physique, exercices de tir et organisation de casernement. Au bout de trois semaines, les réservistes étant plus ou moins familiarisés avec les méthodes de combats, les départs pour le front se succèdent. Pendant son séjour à Vienne, il fait la connaissance de nouveaux camarades et en retrouvent d'anciens, pour la plupart de la région de Montseveroux. Parmi eux : Jean-Pierre Elie Dupinay de Moissieu et Paul-Marius Ragot de Primarette dont les destins vont-être étroitement liés dans les semaines suivantes.

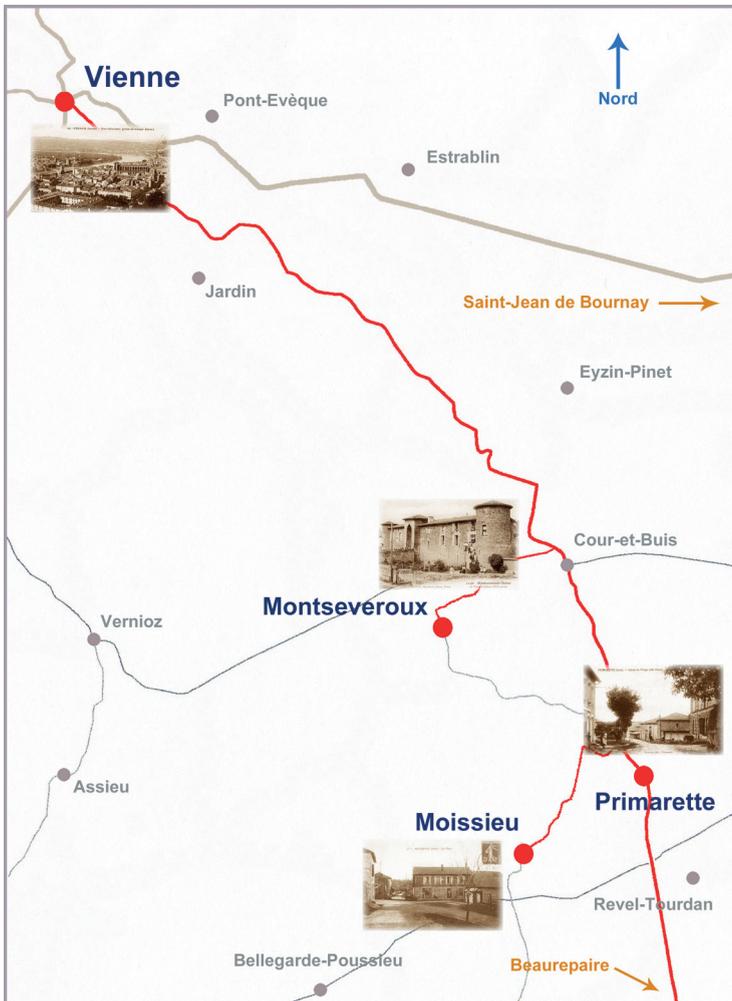


Fig. 3 – Carte de la région Vienne, Montseveroux, Moissieu et Primarette, établie par l'auteur.

Jean-Pierre Elie Dupinay, est né à Moissieu le 26 juillet 1885, de la classe 1905 ; tout comme Lucien il avait fait son service militaire au 99^e RI à Vienne le 7 octobre 1905, pour une durée de deux ans ; il fut libéré le 25 septembre 1908. A la mobilisation, il est également jeune marié. Il a épousé Marie-Hélène Clerc le 27 décembre 1913, ils attendaient aussi un enfant pour le mois de novembre. Tous deux exploitaient une petite ferme. Quant à Paul Ragot, de la classe 1904, il est né à Vienne le 18 février 1884. A la mobilisation, il résidait à Primarette ; il avait rejoint le dépôt de Vienne le 12 août 1914, et lui aussi avait fait son service militaire au 99^e R.I. du 8 octobre 1905 jusqu'au 18 septembre 1906 au 99^e R.I.

Le 25 août 1914, le soldat Lucien Ballot, Jean-Pierre Dupinay et Paul Ragot font partie d'un détachement de renfort d'environ 400 hommes sous le commandement du lieutenant Raymond. Ce renfort est destiné au remplacement des pertes sérieuses qu'a subies le 299^e R.I. dans les combats furieux des Vosges.

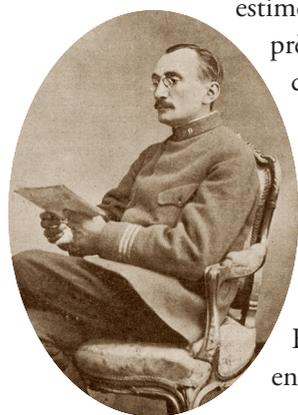


Fig. 4 – Fernand Raymond
(*Vienne et la Guerre*).

Le lieutenant Raymond, réserviste au 299^e RI, était un personnage très estimé à Vienne. Viennois d'adoption, il est né à Availles, près de Châtelleraut dans la Vienne. Homme brillant, contrôleur des contributions directes, il débuta à Brioude. Il fut nommé à Vienne en 1905. Viennois par son mariage et attaché à notre ville par de solides et nombreuses sympathies, il refusa tout avancement et se consacra à de nombreuses activités associatives de la ville, parmi celles-ci, la présidence de la Lyre Viennoise, la vice-présidence de l'Amicale des Anciens Élèves des Écoles Laïques présidée depuis sa fondation, en 1900, par Joseph Brenier, maire de Vienne et député, la vice-présidence de l'Œuvre Municipale des Enfants à la Montagne, la vice-présidence de la Société du Sou des Ecoles laïques², etc....

Dans les Vosges la situation était préoccupante, nos troupes battaient en retraite sous la forte poussée allemande. C'est là que furent dirigés les renforts en provenance de Vienne pour être jetés dans la bataille. Ils furent débarqués près de Bruyère dans les Vosges. Voici l'historique des faits donnés par les J.M.O.³ du 99^e R.I. :

Le 28 août 1914, « *le mouvement en avant sur Saint-Dié est ordonné vers 10 heures du matin. Le régiment se porte à l'attaque mais est arrêté net aux portes de Saint-Dié, le long de la voie ferrée la droite aux Tiges. Il revient occuper la Bolle.*

2 - Article dans *Vienne et la Guerre* n°44 du 20 août 1914.

3 - J.M.O. : *Journaux des Marches et Opérations*.

28 août. - Le mouvement en avant sur St-Dié est ordonné vers 10 heures du matin. Le Régiment se porte à l'attaque mais est arrêté net aux portes de St-Dié, le long de la voie ferrée la droite aux Tiges. Il revient occuper la position de la Bolle.

Le Régiment reçoit un renfort de 352 hommes avec le Lieut. Raymond ^{le médecin aide major Mayoud et le Lt. lieutenant Dominici.}

29 août. Le Régiment se reconstitue au moyen de tous ses éléments qui se sont rassemblés et s'organise défensivement dans le village et le bois de la Bolle et à la scierie de Rougeville, où il passe la nuit

Fig. 5 – Journaux des marches et opérations du 99^e R.I.

Le régiment reçoit un renfort de 352 hommes avec le lieutenant Raymond, le médecin aide-major Mayoud et le lieutenant Dominici, le tout arrivant du dépôt de Vienne. Le 29 août, le régiment se reconstitue au moyen de tous ses éléments qui se sont rassemblés et s'organise défensivement dans le village et le bois de la Bolle et à la scierie de Rougeville où il passe la nuit. Au matin le 1^{er} bataillon du 99^e capitaine Gay reçoit l'ordre de se porter à travers les bois de la Bolle jusqu'en vue de Saint-Dié pour se porter ensuite à l'attaque de cette localité. Le bataillon traverse sans encombre le bois de la Bolle et se rassemble à la lisière face à Saint-Dié, à la scierie des Tiges.

Objectif: les maisons ouest de Saint-Dié et le passage à niveau des Tiges ».

Formation :

2 compagnies en 1^{re} ligne à 200 mètres d'intervalle

2 C^{tes} en 2^{me} ligne 400 m en arrière.

L'ennemi laisse avancer le bataillon sur 500 mètres puis ouvre un feu très violent partant des maisons de Saint-Dié pendant que l'artillerie de gros calibre placée au col de Robache canonne violemment le bataillon.

La progression est arrêtée et à la nuit grâce à l'infiltration, les 4 compagnies ont pu arriver jusqu'au passage à niveau des Tiges... ».

II - Le récit du soldat Lucien Ballot⁴

« Affecté lors de la mobilisation au bataillon de Dépôt du 99^e Régiment d'Infanterie à Vienne (Isère), je suis parti le 26 août avec un détachement de renfort de 400 hommes sous le commandement du Lieutenant Raymond. Nous avons

4 - L'orthographe du récit de l'auteur est en général respectée, et la ponctuation quelque peu modifiée pour faciliter sa lecture.

débarqué à la gare suivante, après Bruyère. Parti le 27 à 7 heures du matin, nous avons, après avoir marché toute la journée, couché dans un bois. Le 28, fut assez calme car nous étions soutien d'artillerie, nous reçûmes, malgré cela, le baptême du feu. Nous partons le 29 à 5 heures du matin suivant, en empruntant une route encaissée entre deux collines, à huit heures, nous trouvons nos camarades du 99^e. Nous sommes tout près de Saint-Dié, petite ville entourée de crêtes élevées, un seul passage, la vallée, que nous occupons.



Fig. 6 – Dépôt d'infanterie « Caserne Rambaud » à Vienne (fonds ADV).

Nous sommes stationnés à 10 m de la route qui mène à Saint-Dié, dans une prairie, près de nous la ligne de chemin de fer est occupée par la section du Lieutenant Dominici. La bataille bat son plein, nous apercevons, sur les coteaux, des colonnes françaises qui battent en retraite. La fusillade est très vive, nous sommes pris sous le feu des mitrailleuses allemandes, notre position est intenable.

Un officier de Chasseurs nous commande :

« En avant, à la baïonnette », 13 seulement de mes camarades se portent en avant (et je suis du nombre) se faufilant derrière les murs et les haies qui bordent la route.

Brusquement, 150 à 200 allemands du 120^{ème} Bavaois sortent de sous un hangar et de derrière un mur de clôture. Nous sommes cernés. Ils s'approchent de nous, en hurlant et en nous menaçant de leurs baïonnettes. Sur un signe de l'un de leurs chefs, nous jetons nos fusils, qu'ils brisent, en les frappant sur un morceau de bois. Ils essayent mais en vain, de casser nos baïonnettes sous leurs violents coups de talon ; elles plient mais résistent ; furieux, ils les lancent au loin.

On nous montre, par gestes, d'abandonner notre équipement. Comme je m'exécute trop lentement, un bavarois me saisit par la bretelle de suspension et me secoue violemment, je me retourne, il fait le simulacre de m'embrocher, « J'ai peur ». Après nous avoir fait ôter nos capotes, on nous fait mettre sur une ligne. Je suis le 13^{ème}, vers la droite.

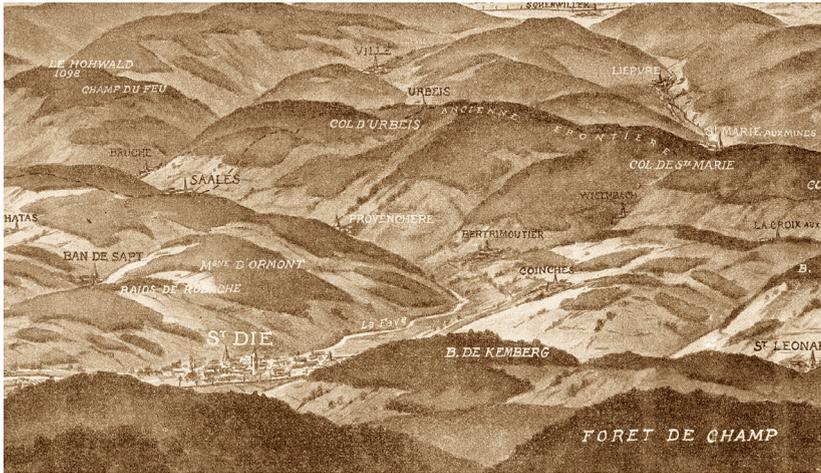


Fig. 7 – Carte du relief de la région de Saint-Dié dans les Vosges (détail d'après É. Hinzelin, *Histoire illustrée de la guerre du droit*, Paris, 1916, t.3, pl. XIV).

Un soldat Bavarois passe devant nous en ramassant nos porte-monnaie ; je donne le mien et le remet à un officier. On nous donne l'ordre d'avancer par un signe de main. J'avance, hésitant, en cherchant à savoir ce qui se passe derrière. Après avoir fait une huitaine de pas, on nous fait signe de nous arrêter. Je dis alors, à mon camarade Dupinay de Moissieu (Isère), « sauvons-nous, on va nous fusiller » ; je pars à toutes jambes et la fusillade commence. A peine ai-je fait 40 m. que je tombe : « ça y est, je suis touché, une balle m'a transpercé ! J'aurais voulu mourir de suite car je sais ce qui m'attend : les lâches vont m'achever ... ». Je les entends qui s'approchent ; ils sont là ... Je suis étendu, la tête reposant sur le bras droit allongé. Ils me tournent, me retournent, j'évite tout mouvement.

Ont-ils pensé que ma blessure était mortelle, n'ont-ils osé m'achever, je ne sais. Mais, enfin, ils s'éloignent, je souffre horriblement ; cependant, je ne perds pas connaissance. Je réussis à me retourner et aperçois, près de moi, mes camarades qui dorment de leur dernier sommeil (Dupinay, de Moissieu et Ragots, de Primarette) et d'autres, que je ne connais pas.

Toute la soirée, j'entends des colonnes allemandes qui passent près de moi, sur la route, cherchant à découvrir les Français qui se sont retirés : longue est la journée.

Enfin, à 8 heures du soir, 4 brancardiers allemands s'approchent ; ils posent leurs brancards, tout près de moi. Ils me découvrent ; j'ouvre les yeux. Ils me disent, en me fixant : « Bobo » et je leur montre ma blessure. On me place sur le brancard avec assez de précautions. Je leur fais comprendre que j'ai soif. Un brancardier me verse un quart de vin. « Oh ! Qu'il était bon ce vieux vin français servi par des allemands ! ».

On me transporte à l'ambulance provisoire. Notre lit est très simple, un peu de paille, répandue sur un béton. On me couche derrière la porte d'entrée. Dans cette salle, se trouve une trentaine de blessés, presque tous allemands.

Je souffre horriblement et une soif ardente me brûle la poitrine ; j'aperçois au point du jour un buffet, sur lequel se trouve des bols ; je me traîne, malgré mes souffrances ; enfin, j'arrive, je saisis le bol et avale, d'un trait, le café qu'il contenait.

On m'emmène, le lendemain à 3 heures, sur une voiture à bras, au Grand Séminaire de Saint-Dié transformé en hôpital. Là, seulement, je reçois les premiers soins.

Tous les matins, un Major allemand passe ; une Sœur lève la couverture ; il me regarde et c'est tout. Seule, Sœur Rose (une parisienne) me change mon pansement.

Je reste ainsi 12 jours ; les canons tonnent continuellement et ébranlent la maison.

Dans la nuit du 10, les Sœurs nous apprennent que les Allemands évacuent la ville. Ils emmènent une trentaine de malades pouvant marcher.

Nous restons 3 ou 4 jours seuls ; la ville n'étant occupée ni par les Français ni par les Allemands. Enfin, les Français sont venus mais je n'ai pu fêter leur arrivée, étant trop fatigué. Evacué de l'hôpital, j'ai rejoint mon Dépôt.» [NDLR : il s'agit du dépôt de Vienne]

III – Considéré comme perdu

Lors de son interview en 1954, par Adrien Poulet du journal *Le Dauphiné*⁵ Lucien Ballot donne plus de détails sur son hospitalisation et la suite de son affec-



Fig. 8 – Lucien Ballot et son épouse Marie en avril 1955 (fonds des ADV).

tation après sa convalescence. Il cite que dans la nuit du 10 septembre, les sœurs leur apprennent que les Allemands ont évacué la ville en emmenant avec eux les blessés qui pouvaient marcher et laissant ceux qui étaient intransportables, Lucien Ballot est parmi eux. Pendant plusieurs jours la ville n'est occupée par personne. Les Français ayant repris l'offensive réoccupent la ville, les blessés sont pris en charge par les équipes médicales françaises. Si le soldat Ballot a le grand plaisir de se retrouver au milieu des nôtres,

5 - Source : Article d'Adrien Poulet, *Dauphiné Libéré* d'avril 1955.

il n'en est pas pour cela sauvé. Un jour, il entend une religieuse dire à un aumônier : « Il faut vite l'administrer. Il en a pour 10 minutes ». Par bonheur, ces dix minutes se prolongent heureusement à l'infini. Par la suite, des médecins s'arrêtent devant son lit. L'un d'entre eux fait le constat suivant avec surprise : « En voilà un qui a le foie perforé et il n'est pas mort ». Mais Lucien Ballot a eu beaucoup de mal à se remettre de sa blessure. Pendant trois mois il est en proie à la fièvre et passe des nuits interminables sans dormir, ne prenant presque aucune nourriture, il perd la moitié de son poids, devenant très faible. « Je n'y voyais presque plus », précise-t-il. Les médecins ne savent que faire ; l'un d'eux veut l'opérer, un autre ne veut pas. Finalement aucune intervention chirurgicale ne sera tentée.

Lucien Ballot se prenait à envier certains hospitalisés qui avaient des blessures beaucoup moins graves que lui : comme celui qui a une fracture de la cuisse et qui mourra quand même. La robuste constitution du cultivateur l'arracha des griffes de la mort pour laquelle il semblait tout désigné.

Par la suite Lucien fut évacué dans des hôpitaux, en particulier, dans le Jura (au sud de Dôle), à Mont-sous-Vaudrey à l'hôpital complémentaire installé dans le château ayant appartenu au président de la République Jules Grévy, et où il se trouvait en décembre 1914. Après quelques jours de convalescence, Lucien Ballot regagna le dépôt d'infanterie de Vienne (où il se trouvait en février 1915) ; puis le camp de Bollène (Vaucluse) pour reprendre l'en-



Fig. 9 – Le camp d'entraînement de Bollène dans le Vaucluse
(*Vienne et la Guerre*).

trainement où il se trouvait alors en mars 1915 d'après une correspondance échangée entre les deux frères. Peu après, il rejoignit le bataillon de garde du fort Lamothe, à Lyon, au 158^e R.I., éloigné définitivement des champs de bataille.

Le cultivateur a élevé avec son épouse sept enfants, dans son paisible hameau des Coches, à Montseveroux, tout en gardant un souvenir bien vivant de l'atroce scène d'août 1914. Et bien entendu pendant l'occupation lors de la seconde guerre mondiale, lorsque des soldats allemands passaient près de sa ferme, c'était toujours à des moments où ses nombreuses poules ne pondaient aucun œuf et où ses vaches ne donnaient pas la moindre goutte de lait.

Si Lucien Ballot a eu la chance de se tirer d'une situation qui semblait désespérée, par contre son frère jumeau Hippolyte du 299^e R.I. a été tué à Verdun le 12 février 1917, dans le secteur des Chambrettes.

IV - Quelques extraits de correspondances⁶ : à la recherche d'un ami disparu

De cette aventure et de ces destinées différentes, il en ressort une correspondance entre la famille Ballot et Madame Dupinay, la veuve de Jean-Pierre Elie, mais aussi de Madame Dupinay avec la mairie et des habitants de Saint-Dié, dont les terres sont jonchées de tombes de soldats morts lors des combats violents dans la région. Son mari a été porté disparu pendant plusieurs mois ; ce n'est que par une lettre du service de recherche de la mairie de Saint-Dié datée du 25 septembre 1915, qu'elle apprend que l'on venait de retrouver la sépulture de son mari.



Fig. 10 – Madame Hélène Dupinay, épouse de Jean-Pierre Elie.

1. Lettre de Marie Ballot du 13 décembre 1914, à Hélène Dupinay :

Elle cite textuellement un passage d'une lettre de son mari Lucien, « ... *C'est encore heureux de pouvoir se tirer avec une blessure n'importe laquelle car il y a de pauvre diable qui sont loin de pouvoir se rentourner. Le jour où j'ai été blessé il y en a cinq des environs de chez nous qui sont tombé mort en outre mon pauvre camarade de combat, Monsieur Dupinay de Moissieu qui ne savait qu'une seule chose de se rentourner...* ». Dans sa lettre Marie Ballot donne les coordonnées de son mari, il est encore soigné à l'hôpital militaire n° 5 à Dôle dans le Jura.

2. Extrait de la lettre du 20 décembre 1914⁷, de Lucien Ballot à Madame Hélène Dupinay :

« ... *Ma chère Dame je va vous raconter pas sans regret le sort de votre cher mari. Nous étions partis de Vienne comme deux frères, nous avons eu 26 heures de trajet de chemin de fer. Nous avons écrit chacun une lettre en cours de route. Nous avons débarqué à Bruyère le 26 août vers les 8 heures du matin...* »

3. Extrait de la lettre du 9 janvier 1915 de Lucien Ballot à Madame Hélène Dupinay :

« ... *Maintenant la question de savoir ou mes 12 camarades ont été enterré, et par qui, je n'en c'ai rien, je c'ai que les allemands réquisitionnait les civils de la ville pour enterrer les morts,... Si par le plus grand fait du grand hasard je ne m'étais pas rescapé de cette acte de barbarie, qui et si pénible à raconter, jamais personne n'aurait su ou nous étions passé.*

La question de savoir quelque détail par sa compagnie c'ai presque inutile car la journée du 29 c'était une vrai débâcle, et on peut même dire jusqu'au 15 septembre,

6 - L'orthographe du texte des lettres est respectée volontairement.

7 - La lettre comprend 4 pages.

Mont-sous-Vaudrey le 20-12-1914.

Madame

Il y a déjà l'ontant que je voulais
vous écrire mais je n'avais pas de papier de
vous cause c'est trop de chagrin. Enfin je regardai
votre lettre qui me rappelle encore le triste
moment que nous avons passé avec ses barbes.
Comme je vois que vous êtes déjà un peu
au courant de notre malheureux sort.

Mais chère dame je va vous raconter
pas sans regret le sort de votre cher mari.
Nous étions parti de Vienne comme deux
frères, nous avons eu 26 heures de trajet de
chemin de fer. Nous avons écrit chacun une
lettre en cours de route. Nous avons débarqué à
Broyère le 26 août vers les 9 heures du matin. Alors
nous nous sommes mis en marche. Suit de suite
sur le front, nous avons eu deux jours de marche

Mais ce qui est malheureux c'est la triste
condition qu'ils ont employé pour ce
débarras de nous.

Cette action de barbarie c'est passé
le 29 août à 11 heures du matin et j'en suis
le seul rescapé.

Il y avait dans ce groupe un nommé
Ragot Paul de Primarotte, un de autre
de jardin près Vienne, un autre de Villette,
vous les autres je ne c'ai pas d'où il sont.
Enfin j'en suis par le grand
fait du jour le seul rescapé et malgré
ma grosse blessure ma santé et
satisfaisante.

Mais chère dame je vous dis la
plus pure vérité, recevez donc avec
ménagement mon lugubre récit.

Bien sûr mes plus sincères amitiés
Lucien Ballot

Fig. 11 – Début et fin de la lettre que Lucien Ballot a envoyée à Hélène Dupinay le 20 décembre 1914 (fonds famille Dupinay).

sa été tellement mauvais, que personne de la compagnie, ne c'ai rappeler de la date de la disparition...

J'ai eu 8 jours de permission pour aller voir m'a cher famille, ensuite je suis affecter dans une compagnie de dépôt à Vienne, prêt à repartir à l'exercice, je ne suis pas sûr de retourner voir ses barbare ».

Il donne ses nouvelles coordonnées : Lucien Ballot soldat réserviste au 299^e Cie de dépôt de Vienne.

4. De son côté, Madame Dupinay, avec l'aide de la mairie de Moissieu entama une recherche active afin d'avoir plus d'informations sur la disparition de son mari. Un courrier du 9 mars 1915, du ministère de la Guerre en réponse à leur demande a été transmis à monsieur Plissonnier député du Rhône, qui s'empressa de le transmettre au maire de Moissieu : « ...Mr Dupinay du 299^e leur a été signalé comme ayant était blessé à Gerbéviller le 28 août 1914, et qu'aucune indication sur le lieu de son hospitalisation ne leur est parvenu depuis cette date ...».

5. Lettre de l'adjoint de mairie de Saint-Dié à Madame Dupinay, le 28 mars 1915 :

« ... je n'ai pas trouvé trace du soldat Jean-Pierre Dupinay sur mes listes blessés, prisonniers et décédés de St-Dié... »

6. Lettre de Madame Dupinay à monsieur le Commandant du 99^e de Vienne,... mai 1915 :

« Je suis sans nouvelles depuis le 26 août qu'il est parti de Vienne, je suis dans des réponses mortelles, de ne savoir ce qui est devenu depuis si longtemps. Croyez Monsieur le Commandant à toute ma reconnaissance et recevez l'assurance du profond respect d'une épouse désolé », Hélène Dupinay- Bellegarde-Poussieu (Isère).

7. Réponse du dépôt de Vienne, le 14 mai 1915 :

« Nous regrettons bien vivement de manquer toujours de nouvelles du soldat Dupinay et de ne pouvoir encore donner les renseignements demandés sur le sort de ce militaire ». Vienne le 14 mai 1915⁸.

8. Nouvelle lettre de l'adjoint de mairie de Saint-Dié à Madame Dupinay, le 25 septembre 1915 :

« Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que mon service de recherches vient de découvrir la sépulture du soldat Dupinay Jean Pierre Elie du 99^e Infanterie. Son corps repose sur le territoire de ma commune, sa tombe est repérée, son nom est peint sur la croix et après les hostilités vous pourrez avoir sa glorieuse dépouille pour ramener dans votre caveau de famille.

Je vous prie dans ces circonstances douloureuses de vouloir bien agréer mes condoléances émues ainsi que celles de mes administrés et de croire Madame à l'assurance de mes sentiments les plus dévoués ». -L'Adjoint F. Foncs...

9. Courrier du service de recherche de Lyon à Madame Dupinay, Lyon le 11 octobre 1915 :

« Madame,

J'ai la profonde douleur de vous faire connaître que, au cours des recherches que j'ai opérées pour parvenir, si possible, à découvrir Monsieur DUPINAY Jean, du 99^e d'infanterie, Classe 1905, Recrutement Vienne 144, j'ai appris qu'il serai tombé au champ d'Honneur et serai inhumé à Saint-Dié.

Je me permets de vous faire remarquer qu'il s'agit là que d'une communication officielle et qu'il vous faudra attendre l'avis officiel qui vous parviendra plus tard, si le décès est confirmé, pour demander, s'il a lieu, une pension ou un secours.

Je vous présente, Madame, en cette douloureuse circonstance, avec mes condoléances émues, l'assurance de ma respectueuse considération », Le Maire de Lyon, Sénateur du Rhône.

8 - Sur le tableau des pertes des J.M.O. du 299^e RI le soldat Jean-Pierre Elie Dupinay est porté dans la colonne des blessés, par contre sur sa fiche du site internet de *Mémoire des hommes* il est bien mort pour la France le 27 août 1914 à Saint-Dié. Entre le récit de Lucien Ballot qui, lui, a été le témoin de cette affaire - confirmée par *Mémoire des hommes* - et les informations portées sur le J.M.O. du 299^e RI il n'y a donc pas de concordances. A l'époque les services concernés avaient beaucoup de mal à définir le lieu et la date du décès des soldats morts sur les champs de bataille en raison de la confusion totale des renseignements qu'ils avaient.



Fig. 12 – Photo du service de recherche à la mairie de Lyon.

Ainsi donc un peu plus d'un an après la disparition de son mari, Madame Hélène Dupinay aura eu enfin une réponse à ses recherches et obtint une toute petite compensation pour élever sa fille et faire vivre sa petite exploitation ; elle ne se remariera pas.

V - Extraits de la correspondance d'Hippolyte à son frère Lucien⁶

Hippolyte (dit Paul) Ballot entretient une correspondance régulière avec son frère jumeau Lucien durant la période du 9 octobre 1914 à février 1917, juste avant sa mort. Maintes fois, Hippolyte se plaignait de ne pas avoir de nouvelles de lui, et se fit beaucoup de souci de son état comme le montrent les extraits qui suivent pour la période du 9 octobre 1914 au 20 janvier 1915. Il donnait des nouvelles de sa santé : « *je me porte toujours assez bien* », « *je suis toujours en bonne santé* »..., *sous-entendu je suis encore en vie. En général toutes les lettres commençaient par « Mon cher frère » :*



Fig. 13 – Hippolyte (dit Paul) Ballot en 1906 (fonds famille Ballot).

1. Lettre du 9 octobre 1914 : « *Depuis longtemps je demandais de tes nouvelles je ne pouvais point en avoir de nulle part, je n'ai pas reçu de réponse chez nous à Messiez on ne savait rien se n'est qu'hier 8 que j'ai reçu des cartes de Julie de notre sœur Marie et de Julienne que ta femme Marie lui a*

donner la nouvelle que tu étais blessé on me dit que tu es assez blessé mais on me dit rien d'autre ça me fait beaucoup de peine et tu sais depuis que je t'ai quitté à la gare de Vienne je suis inquiet sur ton sort j'ai bien vu Panny qui était avec toi qui est venu à ma compagnie il t'a quitté le 3(.) en bonne santé cher frère j'espère beaucoup que ta blessure ne mette pas tes jours en danger et que bientôt on pourra se revoir tous en famille tâche moyen d'avoir du courage de ne pas trop t'ennuyer si tu pouvais m'écrire ou faire écrire par quelqu'un tu me diras ou est ta blessure pour me mettre au courant que le temps me dure beaucoup..... et j'espère que tu seras bientôt guéri... »

2. Lettre du 28 octobre 1914 : « ...je suis toujours en bonne santé et que toi tu vas toujours du côté du mieux ; j'ai reçu des nouvelles de Meyssier et de Cour il me dit pas grand nouveau... »

3. Lettre du 1^{er} novembre 1914 : « Je réponds à ta lettre que je vois que tu vas du côté mieux je suis toujours en bonne santé et j'espère que ça continuera... »

4. Lettre du 7 novembre 1914 : « Je t'écris deux mots pour te dire mes nouvelles et pour en recevoir des tiennes, je te dirai que je suis toujours en bonne santé et je souhaite que tu sois bientôt guéri réellement mais pourtant je te souhaite pas de retourner au trancher...tu es papa d'une petite fille il me dit que Marie et la petite sont en bonne santé je pense que quand tu vas te retourner ça va tout courir enfin pourvu que la santé marche s'est l'essentiel... »

5. Lettre du 11 novembre 1914 : « ...je suis toujours en bonne santé et je souhaite que tu seras bientôt guéri ; tu me dis pas si tu seras évacué chez toi ; Je te dirai qu'avant d'être évacué il faut que tu est un certificat d'origine de blessures que si tu es après complètement guéri tu pourrais retirer selon ta blessure... »

6. Lettre du 20 janvier 1915 : « Je réponds à ta lettre qui me fait un grand plaisir que tu ailles toujours du côté du mieux, moi je suis toujours en bonne santé pour le moment... »

7. Lettre du 23 février 1915 : « Je répond à ta carte qui me fait plaisir que tu ailles du côté du mieux moi je me porte toujours assez bien pour le moment, tu me diras un peu si tu es fatigué le plus de ta blessure tu ne m'as jamais fait d'explication comment on t'a ramassé et si on t'a fait souffrir raconte moi un peu ce que tu n'as jamais dit, ... »

Dans ces lettres, Hippolyte, donnait des nouvelles des copains de son frère. Il parlait entre autre de tous ceux qui avaient contracté la fièvre typhoïde⁹, cette maladie qui au début de la guerre fit de très nombreuses victimes au sein de

9 - Il s'agit là de la vaccination contre la fièvre typhoïde ; devant ce fléau, la vaccination se fait à grande échelle pour limiter au maximum les effets de cette maladie et d'en limiter la mortalité. En 1914, 9000 cas sont décelés entraînant 1000 décès – d'après Françoise Kern-Coquillat / Crid 14-18, 2010.

l'armée. Il explique que certains s'en sont sorti, comme le montrent quelques extraits de lettres :

8. Lettre du 28 octobre 1914 : « nous somme toujours à Lunéville pour le moment nous avons toujours des nouveaux cas de fièvre tifoïdes il y a Regis Pagnoud qu'il la eu . mais qui va bien mieu il y a Louis Armanet de Cour qui était assez malade dimanche 18 je n'est rien reçu depui il faut esperer que sa ira mieux ; je suis aller à l'enterrement hier d'un nommé Prat de Jarcieu que tu connaissais qui était parti des premier il avait passer à traver jusqu'à maintenant et la fièvre la emmener mais il y en a bien qui guerisse il faut pas faire du mauvais sang pour sa,... »

9. Lettre du 1^{er} novembre 1914 : « tu me demande des nouvelles des camarades Antoine Putout et en bonne santé Adrien Tournier aussi on ne savait encore point des nouvelles de son frère Gustave Bavier et blesser à la jambe et prisonnier en Allemagne et Jenmary Pasolat prisonnier Combe-Vernay point de nouvelles Pétrus Chabroud prisonnier Louis Armanet est à l'hopital à Lunéville il y a 3 semaines il avait la fièvre il va mieux je voulais te donner son adresse je m'en rapelle pas je te la donnerai il y a Marguet qui était chez Roux au fil est mort à l'hopital à Lunéville de maladie... »

10. Lettre du 11 novembre 1914 : « ...il est mort un nommé Vigne de Moidieu à l'hopital à Lunéville de maladie les autre camarades sont en bonne santé ».

11. Lettre du 20 janvier 1915 : « on va reprendre les avant-postes quelques jours, le 6 bat y est à présent, parce qu'il faut que nous remplaçons les chasseurs à pied pendant qu'il se font vacciner contre la fièvre... »

Hippolyte parle aussi des conditions climatiques :

12. Lettre du 11 novembre 1914 : « ...il commence à faire froid il faut se soufler les doigts mais tandis que nous aurons des tuiles pour nous abriter sa passera tout de même...»

13. Lettre du 29 novembre 1914 : « ...il a fait très froid quelque jours mais je crois que s'était en général il a tombé un peu de neige mais il y en a plus le temps n'est pas chaud... »

14. Lettre du 16 janvier 1915 : « ... nous fasons toujours des trancher et des barricades il pleut tous les jours mais on n'a pas a se plaindre pour sa on se fait pas de bile... »

15. Lettre du 20 janvier 1915 : « le temps et devenu froid il y a une petite couche de neige mais on aime mieux sa que la pluie ; ».

16. À partir de sa lettre du 23 février 1915, Hippolyte signera tous ses courriers « Paul ». Il raconte dans ses lettres ce qu'il fait quand il est aux avant-postes et fait apparaître une certaine lassitude de cette guerre qui n'en finit plus.

En conclusion

Si Lucien Ballot n'avait pas survécu à sa blessure, correspondu avec la veuve de son ami Jean-Pierre Elie Dupinay après son évacuation dans un hôpital de l'intérieur et mis sur le papier le récit de cette aventure, personne n'aurait connu le déroulement de cette dramatique affaire, car aucun document militaire ne relate ce fait. En août/septembre 1914, il régnait une telle confusion au sein des unités engagées, avec une ligne de front qui bougeait en permanence, des pertes énormes, le mélange des soldats de différents régiments sous la poussée de l'ennemi, des renforts n'arrivant pas toujours à leur destination initiale, mais qui étaient utilisés à la reconstitution d'urgence de compagnies très éprouvées d'autres régiments équipés par le même dépôt d'infanterie.

Informations

La vie de la Société

■ Voyages

● Du 14 au 22 septembre 2015, en Espagne : Madrid et la Castille.

- lundi 14 septembre : départ matinal de Vienne. Déjeuner en région de Barcelone. Arrivée à Saragosse en fin d'après-midi. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.
- mardi 15 septembre : *Saragosse et Madrid*. Tour d'orientation guidé de Saragosse. La capitale aragonaise est une oasis, dominée par la basilique de la Vierge du Pilar, joyau de l'art baroque. Les rues de la ville constituent un héritage impressionnant où Romains, Juifs, Musulmans et Chrétiens ont laissé leur empreinte. Départ pour Madrid après le déjeuner. Arrivée dans la capitale espagnole en fin d'après-midi. Installation à l'hôtel.
- mercredi 16 septembre : *Madrid et le musée du Prado*. Visite guidée panoramique de Madrid. Visite guidée du musée du Prado, qui regroupe un nombre très important de chefs-d'œuvre. Retour à l'hôtel.
- jeudi 17 septembre : *Madrid, le Palais royal et le musée Thyssen*. Visite guidée du Palais Royal. Déjeuner. Visite audio guidée du musée Thyssen qui abrite la collection de Hans Thyssen (près de 800 tableaux). Fin d'après-midi libre ; possibilité de visiter le musée de la reine Sofia, le « Beaubourg » madrilène (ouvert jusqu'à 21 h.), inauguré en 1992, musée qui couvre la période s'étalant de 1900 à nos jours. Dîner et nuit à l'hôtel.
- vendredi 18 septembre : *L'Escorial, Ségovie*. Route vers San Lorenzo del Escorial (45 km de Madrid) et visite guidée de l'Escorial (ancienne résidence royale d'Espagne, panthéon des rois d'Espagne, monastère). Déjeuner. Route vers Ségovie, ville perchée à 1.000 m. sur un promontoire rocheux. Visite guidée de la ville avec son Alcazar, ancienne résidence de la reine Isabelle la Catholique, son aqueduc romain, sa cathédrale... Retour à l'hôtel.
- samedi 19 septembre : *Tolède, Aranjuez*. Route vers Tolède et visite guidée de la cité. Partout la ville fait revivre un exceptionnel passé médiéval où trois cultures et trois religions réussissent à cohabiter. Visite de la Mezquita de Christo de la Luz (ancienne mosquée transformée en chapelle), érigée en 999, un des monuments les plus remarquables de l'art califal et mudéjar en Espagne. Déjeuner. Poursuite de la visite de Tolède. Sur le chemin du retour, arrêt à Aranjuez. Visite du palais avec sa façade ornée de 3 rois qui participèrent à sa construction, son escalier de style Rococo, son salon de porcelaine et ses jardins traversés par le Tage. Retour à l'hôtel.
- dimanche 20 septembre : *Avila, Salamanque*. Départ pour Avila et visite de la plus haute capitale de province d'Espagne. La cité a d'autres titres de gloire : ville de sainte Thérèse (500^e anniversaire de sa naissance), dont plusieurs lieux conservent le souvenir ; formidable enceinte fortifiée, pratiquement intacte depuis le X^e siècle. Route vers Salamanque, l'une des villes universitaires les plus anciennes d'Espagne. Déjeuner. Visite guidée de la ville avec ses églises, ses palais, collèges et maisons nobles..., la Plaza Mayor de style baroque, la façade de l'université, la Casa de la Conchas, la cathédrale de style gothique et baroque. Installation à l'hôtel.

- lundi 21 septembre : *Burgos, Saint-Sébastien*. Route vers Burgos et déjeuner. Visite guidée, berceau de la vieille Castille, terre du Cid, avec d'importants vestiges de sa splendeur médiévale : la maison de Cordon, l'église San Nicolas, Cartuja et sa cathédrale. Déjeuner puis route vers le Pays Basque. Installation à l'hôtel.

- mardi 22 septembre : *Retour à Vienne*. Déjeuner dans le Béarn. Arrivée à Vienne en soirée.

Prix : de 40 à 44 personnes : 1.270 euros ; de 35 à 39 personnes : 1.340 euros

Prix comprenant : le transport en autocar grand tourisme – la chambre double en hôtels 3* sup et 4* -la pension complète jusqu'au déjeuner du retour (22 septembre) - les entrées dans les monuments, les visites et excursions guidées avec guide local francophone, les services d'un guide accompagnateur francophone du jour 2 au matin au jour 8 au soir – l'assurance annulation, assistance, rapatriement, bagages.

Ne sont pas compris : - le **supplément chambre individuelle : 240 euros** ; les boissons ; - les pourboires.

Inscription : auprès d'Annick Seguin accompagnée d'un chèque d'acompte de : 400 € par personne. A envoyer à Annick Seguin, 9 Montée des Grands Prés- 38200 Vienne ; tél. : 04.74.85.27.89 ou 07.85.53.35.37. Vérifiez au moment de l'inscription si vous êtes à jour de votre adhésion 2015 (obligatoire) à la Société des Amis de Vienne (10 € par personne – 15 € pour les couples). Chèques à l'ordre des *Amis de Vienne* (1 chèque pour l'inscription au voyage ; et si nécessaire, 1 chèque pour régularisation de cotisation) à adresser à Annick Seguin.

Solde à la réunion d'information qui aura lieu début du mois de juillet ; la date vous sera communiquée ultérieurement.

● ***Le 20 juin 2015, excursion au château de Pupetières, et cave de la Chartreuse à Voiron.***

- Départ à 12 h 20 arrêt Jean Moulin et 12 h 30 boulevard Asiaticus. Visite guidée du château de Pupetières à 14 heures. A Voiron, à 16 h 15, visite de la cave à liqueur de la Chartreuse. Retour à Vienne vers 19 heures.

Prix par personne : 25 euros. Chèque au nom des Amis de Vienne. Inscription auprès d'Annick Seguin, 9 Montée des Grands Prés – 38200- Vienne.